

ACTUALITÉS

## DÉCONFINEMENT DES BIBLIOTHÈQUES



© Cottonbro / Pexels

Les mesures en vigueur cet été



Créé le: 1/07/2021

La quatrième phase du déconfinement a commencé le 30 juin.

Le [décret n°2021-850 du 29 juin 2021](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043715806) (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043715806>) (modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021) fixe les conditions générales de cette sortie de crise.

Pour ce qui concerne l'activité des bibliothèques, on peut retenir, notamment :

- le maintien des mesures de distanciation (article 1er) : elle reste fixée à deux mètres en l'absence de port du masque, sauf dans les lieux ou événements couverts par le passe sanitaire.
- la suppression de l'interdiction de principe des rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public (article 3) :
  - *si vous organisez une manifestation sur la voie publique, elle doit toujours faire l'objet d'une déclaration spécifique qui précisera les mesures mises en œuvre pour respecter les dispositions de l'article 1er ;*
  - *le préfet reste habilité à interdire les rassemblements lorsque les circonstances locales l'exigent.*
- Le préfet reste habilité à fermer des Etablissements Recevant du Public (ERP) ou des catégories d'ERP, à en réglementer l'accès, ou à interdire certaines activités (articles 29 et 30).
- Dans les établissements culturels et de loisirs de type P, L, CTS, S (les bibliothèques) et Y, les restrictions sont supprimées, et les concerts debout sont autorisés avec une jauge de 75% de la capacité d'accueil habituelle.

Comme depuis le début de la pandémie, vous retrouverez des informations régulièrement mises à jour sur le site [Biblio-Covid \(https://www.biblio-covid.fr/\)](https://www.biblio-covid.fr/) ; en cas d'évolution, nous mettrons également à jour les informations sur notre site.

En cas de question, n'hésitez pas à contacter votre référent de territoire.

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous.



**INSCRIPTION  
NEWSLETTER**